

L'accompagnement en évolution professionnelle des agents

9 octobre 2025

9h-11h30

Objectifs

- Identifier les régimes applicables
- Assurer le suivi de l'agent
- Informer les agents sur les dispositifs adéquats

Programme

- La notion d'usure professionnelle
 - o Les dispositifs conduisant à qualifier l'inaptitude
 - La fin des congés maladie
 - L'accompagnement dans le cadre de l'invalidité
 - o Les métiers cibles
 - Les métiers sujets à usure professionnelle
 - La prévention de l'usure professionnelle
- Les obligations de l'employeur en matière d'aménagement de poste de travail
 - o Les préconisations émises par les spécialistes
 - La précision de l'inaptitude
 - L'accompagnement de l'aménagement
 - o L'obligation de l'employeur public
 - L'obligation de moyen renforcé
 - L'impossible aménagement
 - o L'obligation de reclassement
 - La mise en place de la PPR
 - La formation pendant un congé maladie
- La mise en place des actions de formations professionnelles
 - o La définition de l'action de formation
 - L'objectif professionnel
 - La priorité d'accès
 - o La procédure de l'offre d'accompagnement
 - La rédaction de l'offre
 - Les accompagnements possibles
- Le parcours de reconversion professionnelle
 - o Les documents
 - L'offre
 - Le bilan du parcours professionnel
 - Les périodes d'immersion professionnelle
 - o Les aménagements au bénéfice des agents de l'article L422-1 CGFP
 - Le congé de transition professionnelle
 - La procédure